



Bourogne, le 30 octobre 2020

## À l'attention des habitants de Bourogne

Madame, Monsieur,

Suite aux annonces du Président de la République, je tenais à m'adresser à vous. Nous vivons à nouveau un confinement. Cette situation est exceptionnelle, la période est compliquée, et cela engendre des contraintes. Mais nous devons y faire face, être patients et ainsi retrouver d'ici quelques semaines une vie normale. Ce n'est qu'ensemble que nous réussirons à vaincre ce virus de la Covid-19.

Aussi, dans le cadre de ce nouveau confinement, vous trouverez les différentes modalités de fonctionnement des services de la commune.

**Concernant la mairie**, les horaires d'ouverture restent inchangés :

Lundi et vendredi : 14h00 à 18h00 ; Mercredi : 8h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00 ; Samedi : 9h00 à 12h00 ; Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h et samedi 9h-12h.

*Toutefois, afin de limiter la circulation du virus, je vous invite à ne vous y présenter qu'en cas de nécessité absolue. Je vous suggère de privilégier pour vos demandes l'utilisation du courriel [mairie@bourogne.fr](mailto:mairie@bourogne.fr) ou bien joindre le standard au 03 84 27 81 73.*

**Concernant la médiathèque**, le service doit être fermé au public, toutefois, un service de drive sera prochainement mis en place rapidement ainsi que le portage de livres à domicile à destination des personnes vulnérables et de nos anciens. Vous retrouverez toutes les informations d'ici peu sur le site internet [www.bourogne.fr](http://www.bourogne.fr) et sur Facebook @bourogne90140.

**Concernant le périscolaire**, le fonctionnement reste inchangé et les animatrices accueilleront vos enfants le matin et le soir, avant et après les horaires scolaires.

**Concernant la cantine**, les repas seront toujours assurés et encadrés par notre équipe d'animatrices et par l'agent de restauration scolaire.

*Nous mettrons tout en œuvre pour que les protocoles sanitaires soient respectés dans l'enceinte du périscolaire, à la cantine et dans les écoles. J'en profite pour vous rappeler que le masque est obligatoire dans un périmètre de 50 mètres autour de l'école ainsi que du périscolaire, et, que des places de parking sont disponibles tout autour de ces bâtiments, qu'il est important pour la sécurité de nos enfants de les utiliser.*

**Concernant les activités sportives et culturelles proposées par les associations, ainsi que les différents événements, cérémonies et manifestations**, elles seront stoppées. Le Foyer Rural ainsi que le gymnase et le stade de foot resteront fermés jusqu'à la fin du confinement.

De plus, un dispositif d'aide sociale est mis en place par la Mairie au travers du CCAS. **Nous assurerons un dispositif d'appels téléphoniques réguliers auprès des personnes vulnérables et âgées afin de maintenir le lien social et prendre de leurs nouvelles.** Aussi, les différentes aides apportées par le CCAS sont maintenues. Le service de portage de repas à domicile reste assuré par le restaurant l'Amuse-Bouche. Le CCAS reste à votre écoute et joignable par le standard de la mairie pour toutes demandes.

Je tiens aussi à vous informer que vos commerces maintiennent leur activité :

- La boulangerie la Savoureuse restera ouverte aux horaires habituels et vous propose aussi un service de petite épicerie.
- La pharmacie restera ouverte aux horaires habituels (à suivre sur Facebook, **@pharmaciedebourogne**).
- Le restaurant l'Amuse-Bouche continuera à faire des repas à emporter du mardi au vendredi et proposera des plateaux apéritifs pour vos soirées (à suivre sur Facebook, **@amuse.bouche.52**).
- Le snack pizza Carlito continuera à faire des repas à emporter midi et soir (à suivre sur Facebook, **@restaurant.carlitopizza.bourogne**).
- Le boucher restera ouvert aux horaires habituels.

**Une permanence téléphonique sera assurée par les élus hors accueil téléphonique de la mairie au 06.33.43.16.50.**

Je vous rappelle qu'il vous est possible de vous tenir informés sur la page Facebook de la Mairie **@bourogne90140**, le site internet [www.bourogne.fr](http://www.bourogne.fr), les différents panneaux lumineux d'informations (rues de Belfort et de Delle), le panneau numérique réglementaire sur la Mairie et les différents panneaux d'affichage (rues Thomas, de Belfort et de Delle)

Sachez que toute l'équipe municipale et moi-même nous nous tenons à vos côtés et à votre écoute et que nous mettrons tout en œuvre pour organiser au mieux la continuité de services publics.

**Prenez soin de vous et vos proches.**

**Le Maire,**  
*Baptiste GUARDIA*

